

FICHE 5

CERTIFICATION PARTICIPATIVE



Coût moyen



Échelle géographique locale



Durée sur plusieurs années (1 à 2 jours par an)



Visée organisation des échanges



Échelle de participation concertation



Public visé grand public



© Fondation Nicolas Hulot



© Fondation Nicolas Hulot

DESSCRIPTIF

1. DÉFINITION

Le concept de la certification participative ou systèmes participatifs de garantie (SPG) constitue une forme poussée des écosociolabels (labels intégrant fortement les dimensions environnementale et sociale) comme FSC (Forest Stewardship Council), pour les forêts, ou encore MSC (Marine Stewardship Council), pour la pêche.

Allant plus loin que la politique des écosociolabels, dont l'objectif est d'intégrer aux processus de décisions une diversité d'acteurs à la fois des sphères environnementales et sociales (associations, environnementalistes, représentants citoyens...), la certification participative place les citoyens au centre du contrôle de produits. Mettant en contact direct consommateurs et producteurs, ils sont alors capables de vérifier et d'analyser eux-mêmes la délivrance d'une certification.

L'IFOAM (Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique) définit les SPG comme des « systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances ». S'appliquant aujourd'hui essentiellement à l'agriculture, cette méthodologie pourrait être adaptée par exemple à l'évaluation des politiques publiques ou à d'autres domaines ouverts à la certification.

2. MISE EN ŒUVRE

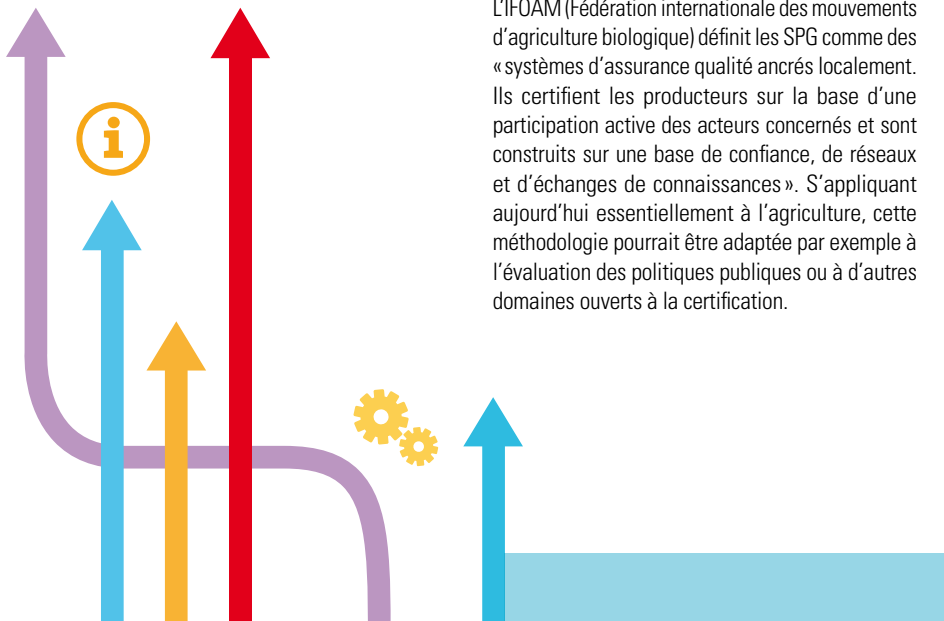
PRÉPARATION

Démarchage

Cette phase consiste à enclencher les réseaux d'acteurs en vue d'engager un postulant dans la démarche de certification participative. L'adhésion d'une entreprise à la démarche est possible si et seulement si certains critères « obligatoires » sont remplis.

Rôles

- **« Entrepreneur »** : sous cette dénomination, il s'agit de la personne ou de la structure s'engageant dans la démarche de certification participative d'un produit, d'une activité...
- **Animateur** : la préparation du cahier des charges, l'identification et la réunion des acteurs, l'animation de la session de certification sont prises en charge par un animateur neutre qui peut être une structure associative portant la certification participative. Il est présent lors des sessions de certification. Son rôle est multiple : il informe sur le contenu de la journée, vulgarise les propos potentiellement techniques de l'entrepreneur, guide les participants lors du remplissage des grilles de critères et peut assurer le suivi technique de l'entreprise. L'animateur a également pour rôle le suivi de la certification, cela passe par la rédaction des compte rendus des sessions de certification et la mise à jour du cahier des charges.



• **Citoyens ou consommateurs** : chaque session de certification est composée de 10 à 15 consommateurs et représentants de la société civile. Le recrutement se fait via la mise en marche du réseau des postulants et la diffusion d'annonces dans les journaux, à la radio. Les citoyens participent sur la base du volontariat.

Élaboration d'un référentiel des bonnes pratiques

Le référentiel est le cahier des charges permettant d'établir une base commune d'évaluation. Ce cahier des charges liste exhaustivement les conditions qui doivent être remplies pour que la certification soit délivrée.

Il est rédigé par un comité de pilotage composé de membres associatifs, d'experts, de producteurs... L'objectif étant de diversifier le comité de pilotage au maximum et d'obtenir des concertations avec tous les membres en relation avec la certification. Ce cahier des charges est réévalué chaque année en fonction d'évolutions techniques.

DÉROULEMENT

1. Session de certification

Le panel de citoyens consommateurs se rend sur le siège de l'entreprise pour rencontrer le postulant. Ce dernier présente alors ses méthodes de travail, explique ses difficultés et répond aux questions des consommateurs. Ceux-ci remplissent au fil de la visite et des échanges leur grille de critères et écrivent leurs recommandations. L'animateur en remplit aussi une suivant la tendance générale du public (ressenti). Deux étapes peuvent ensuite être distinguées : la certification globale (vote à la majorité) et l'énonciation des recommandations pour l'année suivante (pistes d'amélioration possibles formulées par les citoyens et l'entreprise).

La certification participative se veut être une démarche à la fois progressive (se donner des objectifs en ajoutant des critères à remplir dans le temps) et évolutive dans le sens où les citoyens participants sont libres d'ajouter des critères en fonction des préoccupations actuelles. Ainsi, un cahier des charges évolutif est constitué en fonction

des contraintes et des attentes de l'entreprise. La démarche de progrès est décidée avec l'ensemble des personnes présentes lors de la session de certification.

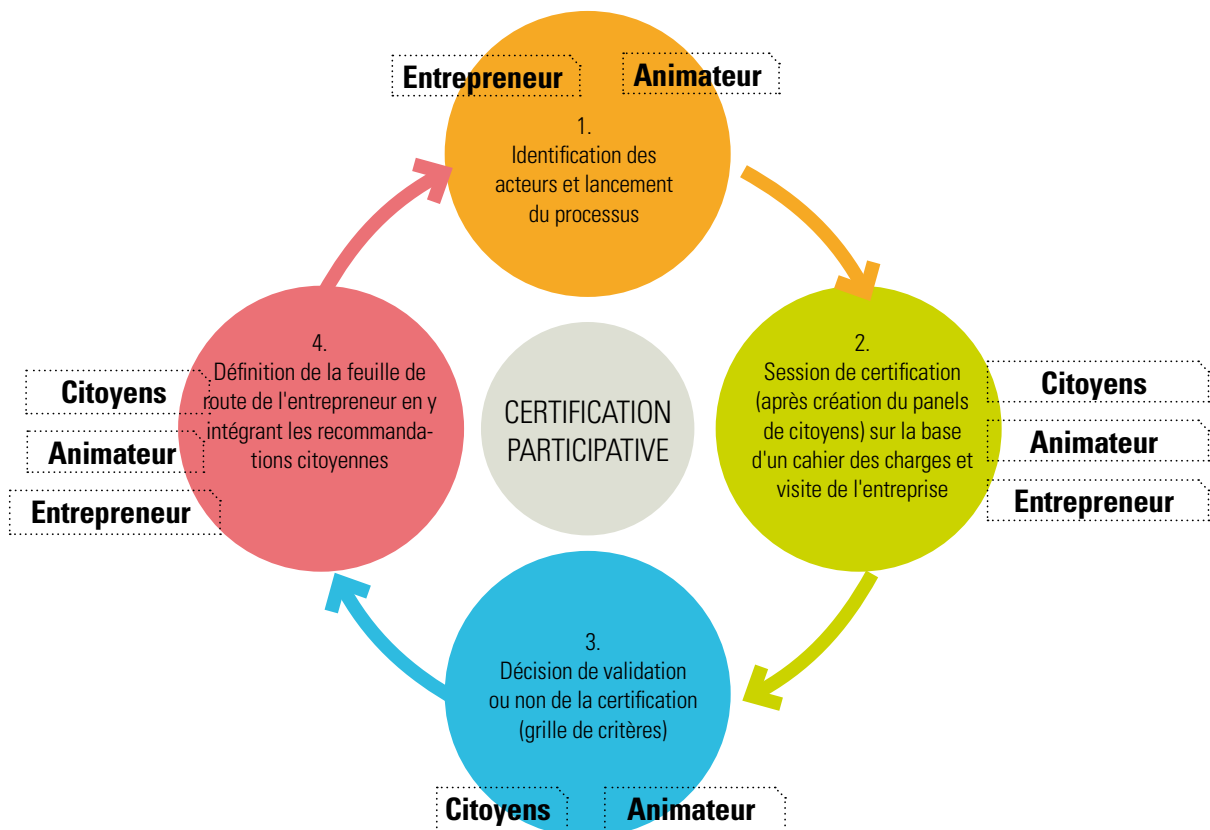
2. Rédaction et remise d'un rapport

Le compte-rendu de la session de certification rédigé par l'animateur présent lors de la session est signé par l'entrepreneur qui garde une copie et s'en sert comme feuille de route. Il est envoyé à toutes les personnes présentes lors de la séance, aux partenaires et diffusé parmi les membres du réseau.

3. Suivi

Les sessions de certification ont lieu annuellement pour vérifier si les recommandations faites en année « n » ont pu être satisfaites en année « n+1 ». Les participants ne sont pas forcément les mêmes d'une session sur l'autre selon les disponibilités de chacun. Le suivi par l'association est défini en fonction des demandes de l'entrepreneur au cours de l'année.

Cycle annuel de certification : les différentes phases de la démarche





© Fondation Nicolas Hulot

EXPÉRIENCE

La certification participative au Réseau Cohérence sur la filière porcine

1. CADRE

Depuis 2004, le réseau Cohérence pratique la certification participative sur les filières ostréicole et porcine. La certification participative sur la filière porcine vise à privilégier les élevages à taille humaine, valorisant des systèmes durables, respectueux de l'environnement; de l'éleveur et de ses animaux.

Le Réseau Cohérence est un réseau d'une centaine d'associations qui crée des synergies entre les différents acteurs (consommateurs, paysans, collectivités, professionnels, etc.) en Bretagne pour favoriser les modes de production, d'échange et de consommation plus équitables, respectueux des ressources naturelles.

2. EN PRATIQUE

Concernant la filière porcine, le cahier des charges est composé d'une quarantaine de critères plus ou moins exigeants, comprenant l'élevage sur paille, l'absence d'organismes génétiquement modifiés (OGM), la limitation de l'apport azoté et des traitements antibiotiques. La démarche s'appuie sur un cahier des charges qui évolue aux vues des interrogations de la société civile. Attentive aux attentes et aux contraintes de l'éleveur, elle est également progressive afin que chacun puisse évoluer à son rythme vers des pratiques plus durables.

Pour pouvoir s'engager dans la démarche de certification participative, les éleveurs paient une cotisation annuelle au Réseau Cohérence.

Chaque session de certification est composée de 10 à 15 citoyens, représentants de la société civile, qui se rendent sur l'exploitation afin de rencontrer l'éleveur. Guidés par un animateur du réseau Cohérence, ils s'informent, posent des questions à

l'éleveur et remplissent ensemble la grille de critères au cours de la visite. Après évaluation des grilles, les participants décideront d'attribuer ou non la certification. Les participants discutent ensuite avec l'éleveur d'une série de recommandations auxquelles il devra répondre durant l'année, avec l'aide et le soutien de l'animateur du Réseau Cohérence. ■

TÉMOIGNAGE

Julian PONDAVEN, directeur du Réseau Cohérence

Basée sur la confiance et le dialogue, cette démarche est particulièrement encourageante et stimulante pour les éleveurs, qui se sentent soutenus par les consommateurs dans leur démarche de progrès.

AVANTAGES ET LIMITES



- Responsabilisation des consommateurs (meilleure compréhension des enjeux et difficultés de l'entrepreneur).
- Aide et valorisation des entrepreneurs grâce aux recommandations des participants.
- Incitation à une démarche de progrès.
- Initiation d'une dynamique territoriale.



- Augmenter la visibilité de la démarche auprès du grand public.
- Appuyer la démultiplication de la méthode auprès des acteurs.
- Intensifier le rôle pédagogique du processus.
- Élargir l'accessibilité aux citoyens profanes.

